



Pierre COQUELIN
Secrétaire Général

SANTÉ SOCIAUX SOMME

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

UDAF de la Somme

Un été propice aux basses œuvres...

Force est de constater qu'à l'UDAF la Direction n'a pas chômé cet été. Le directeur a en effet mis à profit la période estivale pour chercher des poux dans la tête de notre déléguée syndicale, Nadine BOCQUET.

De mystérieuses disparitions...

Au tout début de l'été, Nadine s'est inquiétée de la disparition inexplicquée d'un dossier dont elle avait la charge. En questionnant sa cadre, elle apprend que celle-ci le lui a « emprunté » depuis plusieurs jours sans l'en avertir afin d'effectuer quelques vérifications... Quelques jours plus tard elle se verra « dessaisie » de cette situation familiale sans aucune explication. Simultanément elle constate, au retour d'un week-end, la disparition de son téléphone portable professionnel

Elle signale ce fait à la direction mais n'obtient pas de réponse si ce n'est le fait de se faire appeler sur la ligne fixe de l'UDAF.

Une reprise mouvementée

Durant ses vacances d'été Nadine reçoit un courrier recommandé la conviant à un entretien disciplinaire le lendemain de son retour.

La direction a profité de l'absence de notre déléguée syndicale pour « éplucher » le dossier en question. La chef de pôle n'a pas hésité à se rendre dans la famille concernée afin d'obtenir des témoignages écrits destinés à mettre en difficulté Nadine dans sa pratique professionnelle, sans jamais tenter d'échanger avec la salariée sur la problématique familiale ...question éthique on ferait mieux !



**Virer une salariée ? simple
comme un coup de fil !**

Une non moins mystérieuse réapparition...

Ce n'est pas un scoop, l'entretien disciplinaire n'était qu'un prétexte pour mettre un peu plus la pression sur une représentante du personnel qui persiste depuis des nombreuses années à s'opposer aux méthodes autocratiques du directeur.

Le point d'orgue de cet entretien a été d'apprendre que le téléphone de Nadine n'était pas perdu mais juste subtilisé par la direction qui a très élégamment « fouiné » dedans pour

tenter de découvrir on ne sait quel secret d'état...Disons-le tout net ce type de pratique inacceptable en dit long sur la paranoïa qui règne à la tête de l'institution.

Une sanction adaptée...aux difficultés financières de l'UDAF

La déléguée syndicale apprendra qu'elle est une nouvelle fois mise à pied 3 jours sans rémunération pour « *manquements professionnels graves, faute injustifiable, impardonnable déficit de communication...* » Elle travaillera donc moins pour travailler mieux !!!

Ce qui est sûr c'est que l'UDAF, qui est dans le rouge financièrement, y trouvera son compte !

L'automne sera chaud

Actuellement notre déléguée syndicale est en arrêt maladie. Il est vrai que Le harcèlement continu et les insultes permanentes dont font l'objet l'ensemble des représentants du personnel, notamment lors des instances ne sont pas sans conséquence sur la santé des élus.

Le directeur est cautionné dans ses dérives et son management délétère par un conseil d'administration qui ne veut surtout rien voir.

Il est désormais secondé par une cadre qui présente les mêmes symptômes et les mêmes prédispositions.



Plusieurs rendez-vous judiciaires sont d'ores et déjà actés pour les 2 mois à venir :

- La contestation de la mise à pied disciplinaire de Nadine et Bénédicte sera jugée par le Conseil des Prud'hommes.
- L'affaire des mails envoyés par la CFDT sur votre messagerie professionnelle sera jugée par la Cour d'Appel (l'UDAF avait été déboutée en première instance). –
- La douzaine d'autres dossiers de salariés ou ex salariés de l'institution est toujours en cours d'instruction...

Plus que jamais la solidarité entre le personnel et ses représentants est de mise. On voit bien que plus rien n'arrête cette direction qui chaque jour s'enfoncé un peu plus dans une folle dérive et dans des pratiques qui à terme mettent en danger l'institution elle-même.

Seule une mobilisation très forte du personnel permettra de faire évoluer les choses dans le bon sens. Pour sa part la CFDT ne lâchera rien et continuera de dénoncer avec force la dilapidation des moyens publics dans d'incessantes procédures qui n'ont pour origine que l'incapacité d'un homme à assumer dignement et sereinement les fonctions pour lesquelles il est (très bien) rémunéré.